



Le réseau d'épidémiologie maraîchage a été mis en place en 2010, avec des suivis réalisés par la Fredon et la Chambre d'agriculture :

- sur 3 sites pour la carotte, le chou, le poireau,
- sur 4 sites pour la salade, l'épinard, le persil.

Soit un total de 21 situations. Le bulletin de santé du végétal comprenait également des piégeages *Drosophila suzukii* sur fraises, ainsi que la reprise des messages oignons du BSV grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, et il avait été complété par des suivis cresson depuis 2011. Depuis le réseau de surveillance n'avait pas évolué.

Cette année, sur proposition de la DRIAAF, le comité régional d'épidémiologie a décidé, en février dernier, de réorganiser et renforcer le réseau maraîchage, avec un double objectif :

- avoir une meilleure couverture géographique (il n'y avait pas de suivis dans l'Essonne et peu dans les Yvelines),
- moduler le nombre de sites selon l'importance des cultures.

Le réseau comprend désormais 25 situations réparties comme suit :

Culture / Départ	94	77	78	91	95	total
chou	1	1	1	1	1	5
épinard	0	1	1	1	1	4
poireau	0	1	1	1	1	4
salade	1	2	1	1	0	5
persil	1	1	1	0	0	3
carotte	0	1	1	1	1	4

Les autres éléments (*drosophile*, oignons et cresson) demeurent inchangés.

A RETENIR

Toutes cultures : situation saine en ce début de saison

CAROTTE**RAVAGEURS**

- **MOUCHE DE LA CAROTTE :**

Absence de captures en semaine 18 sur l'ensemble des sites.

Seuil indicatif de risque mouche de la carotte : 2 mouches / piège / semaine

- **AUTRES RAVAGEURS**

Rien à signaler pour le moment.

Insectes auxiliaires

Absence.

MALADIES

Rien à signaler pour le moment.

CHOU**RAVAGEURS**

- **MOUCHE DU CHOU :**

Absence de captures sur l'ensemble des sites.

- **NOCTUELLE GAMMA :**

Pas de captures en semaine 18.

- **NOCTUELLE DU CHOU (MAMESTRA BRASSICAE) :**

Pas de capture en semaine 18.

- **TEIGNE DES CRUCIFERES :**

Pas de captures en semaine 18.

- **AUTRES RAVAGEURS :**

Rien à signaler pour le moment.

- **INSECTES AUXILIAIRES**

Absence.

MALADIES

Rien à signaler pour le moment.

EPINARD

- **SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Seine et Marne : sites de Chailly et Périgny - **IDF Ouest** : sites de Cergy et le Mesnil le Roi

Stades des parcelles observées : de 6 à 8 feuilles.

RAVAGEURS

- **INSECTES AUXILIAIRES**

Absence.

MALADIES

Rien à signaler.

PERSIL

- **SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Seine et Marne : sites de Chailly et Périgny - **IDF Ouest** : sites de Cergy et le Mesnil le Roi

Stades des parcelles observées : de 1 à 4 feuilles.

RAVAGEURS

Rien à signaler.

- **INSECTES AUXILIAIRES**

Absence.

MALADIES

Rien à signaler.

SALADE

- **SITUATION GEOGRAPHIQUE**

Seine et Marne : sites de Chailly et Périgny - **IDF Ouest** : sites de Cergy et le Mesnil le Roi

Stades des parcelles observées : de 4 feuilles à récolte

RAVAGEURS

Rien à signaler.

- **INSECTES AUXILIAIRES**

Absence.

MALADIES

Rien à signaler en parcelles fixes.

Dans les parcelles à Chailly en Bière, le sclérotinia a fait son apparition sur quelques pieds.



Des solutions de bio contrôle existent contre le sclérotinia.

CONDITIONS METEOROLOGIQUES

Les conditions douces et ensoleillées de ces prochains jours peuvent favoriser l'activité des insectes ravageurs et des maladies.

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Le Bulletin de Santé du Végétal est édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture d'Île de France sur la base d'observations réalisées par le réseau. **Il est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle.**

La Chambre Régionale d'Agriculture dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Tout document utilisant les données contenues dans le bulletin de santé du végétal Île de France doit en mentionner la source, en précisant le numéro et la date de parution du bulletin de santé du végétal.

Réseau d'Observations : Chambre d'agriculture de région Ile-de-France, FREDON Île de France

Rédaction : la Chambre d'agriculture de Région Ile-de-France : Cyrielle Verniers, Serge Mercier.

Comité de relecture : SRAL, FREDON, Chambre de région-Île-de-France

Pour recevoir le Bulletin de Santé du Végétal par courrier électronique, vous pouvez en faire la demande par courrier électronique à l'adresse suivante y.morio@cra-idf.chambagri.fr en précisant le(s) bulletin(s) que vous désirez recevoir: grandes cultures – pomme de terre – légumes industriels, arboriculture, maraîchage, pépinière – horticulture, zones non agricoles.